Département de l'Essonne
Arrondissement d'Evry
Canton Yerres-Brunoy

Nombre de membres composant
Le Conseil municipal 35
Membres en exercice 35
Présents à la séance 31

OBJET :

Compte administratif

-

Exercice 2021

COMMUNE DE YERRES

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 07 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, le sept avril, le Conseil municipal de Yerres légalement convoqué le 1er avril deux mille vingt-deux, s'est assemblé salle de l'Orangerie de la Grange au Bois, sous la présidence de M. Olivier CLODONG, Maire.

Etaient présents :
M. Olivier CLODONG, Maire, Mme Nicole LAMOTH, M. Fabrice GAUDUFFE, Mme Gaëlle BOUGEROL, Mme Jocelyne FALCONNIER, M. Didier LE COZ, Mme Laëtitia DOROT, M. Jean-Claude LE ROUX, Adjoints au Maire, Mme Vannina ETTORI, Mme Danielle ROUSSEAU-NUSBAUM, M. Alexandre DUMONT, M. Jean-Moïse VENEROSY, Mme Dominique RENONCIAT, M. Jean-Paul REGEASSE, M. Jean-François CARO, Mme Anne-Laure GUIBERT, M. Gérard BOUTHIER, Mme Audrey WACQUIEZ-CORMONT, M. Bernard NUSBAUM, Mme Emilie SPONVILLE, M. Guy CLUZEL, Mme Victoire REFALO, M. Denis ADAM, Mme Vanessa MAZEAU, M. Cyril MERTENS, Mme Marie-Christine ROBILLARD, M. Rémy PETIT, Mme Fabienne GABBANELLI, M. Jérôme RITTLING, Mme Claire CHARANSONNET, M. Romain SARRASIN, Conseillers Municipaux.

Absents excusés et représentés :
M. Gilles CARBONNET donne pouvoir à Mme Gaëlle BOUGEROL
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN donne pouvoir à M. Olivier CLODONG
Mme Carole PELLISSON donne pouvoir à Mme Nicole LAMOTH
M. Bernard TARKALI donne pouvoir à Mme Jocelyne FALCONNIER

Secrétaire de séance : M. Jean-Moïse VENEROSY

Accusé de réception en préfecture
091-219106911-20220407-2022-04-284-DE
Date de télétransmission : 12/04/2022
Date de réception préfecture : 12/04/2022

YERRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2022

DELIBERATION N° 2022/04/284

OBJET : Compte administratif - Exercice 2021

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales,

APRES s'être fait présenter le Budget primitif 2021 et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

CONSIDERANT qu'Olivier CLODONG, Maire et Ordonnateur, a quitté la séance avant le vote du Compte administratif sous la présidence de Nicole LAMOTH, pour ce point,

APRES en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission Finances et Affaires générales,

A la majorité (4 contre : F. GABBANELLI, J. RITTLING, C. CHARANSONNET, R. SARRASIN) ; O.CLODONG ne participe pas au vote,

ADOPTE, chapitre par chapitre, les dépenses et les recettes, en section de fonctionnement et d'investissement, le Compte administratif de l'exercice 2021, lequel peut se résumer ainsi :

EXECUTION DU BUDGET

			DEPENSES		RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de Fonctionnement	a	45 692 653,28	g	49 325 337,91
	Section d'investissement	b	22 335 098,97	h	27 810 193,63
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de Fonctionnement (002)	c	0,00	i	813 974,00
	Report en section d'investissement (001)	d	8 378 270,12	j	0,00
			=		=
	TOTAL (réalisations + reports)	=a+b+c+d	76 406 022,37	=g+h+i+j	77 949 505,54
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de Fonctionnement	e	0,00	k	0,00
	Section d'investissement	f	5 866 604,75	l	5 321 916,12
	Total des restes à réaliser à reporter en N+1	=e+f	5 866 604,75	=k+l	5 321 916,12
RESULTAT CUMULE	Section de Fonctionnement	=a+c+e	45 692 653,28	=g+i+k	50 139 311,91
	Section d'investissement	=b+d+f	36 579 973,84	=h+j+l	33 132 109,75
	TOTAL CUMULE	=a+b+c+d+e+f	82 272 627,12	=g+h+i+j+k+l	83 271 421,66

Accusé de réception en préfecture
091-219106911-20220407-2022-04-284-DE
Date de télétransmission : 12/04/2022
Date de réception préfecture : 12/04/2022

Le Compte administratif de la Ville présente une discordance avec le Compte de gestion du comptable, en raison de l'apurement du compte 1069 qui n'existe plus dans la nomenclature comptable M57 ;
En accord avec le Chef de Service Comptable, la Commune a opté pour un lissage sur 10 ans de cette écriture comptable et non budgétaire, conformément à la délibération n° 2021/11/235 du 18 novembre 2021 et à son l'échéancier annexé, soit une correction annuelle du résultat d'investissement de 67 000 € pendant 9 ans, puis 60 640,75 € la dixième année ;

La section de fonctionnement présente un résultat de clôture excédentaire de 4 446 658,63 € (g+i-a), soit une baisse de 31,5 % par rapport à l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2020 ;

Cet excédent de fonctionnement doit couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement qui s'élève à 3 514 864,09 €, à savoir :

- 2 903 175,46 € pour le déficit de clôture de l'exercice 2021,
- augmenté de 544 688,63 € équivalent à la différence entre les restes à réaliser en dépenses et en recettes,
- augmenté de la correction du résultat découlant de l'apurement du compte 1069 de 67 000 € ;

Le solde de fonctionnement de 931 794,54 € peut faire l'objet d'une inscription complémentaire en section d'investissement ou être reporté intégralement en section de fonctionnement ;

CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du Compte de gestion relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et au bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

AUGMENTE le résultat cumulé d'investissement de l'exercice 2021 de 67 000 €, conformément à l'échéancier adopté par délibération du Conseil Municipal n° 2021-11-235 du 18 novembre 2021 relative à l'apurement du compte 1069, annexé à la présente délibération ;

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

ADOPTE, chapitre par chapitre, les dépenses et les recettes, en section de fonctionnement et d'investissement du Compte administratif 2021.

FAIT et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Conseiller départemental,

Olivier CLODONG

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Préfecture le **12/04/2022**
et de la publication le **11/04/2022**
Le Maire,

Accusé de réception en préfecture
091-219106911-20220407-2022-04-284-DE
Date de télétransmission : 12/04/2022
Date de réception préfecture : 12/04/2022

Compte 1069 : 663 640,75 67 000 € sur 9 ans et le solde de 60 640,75 € la dernière année

Exercice	Compte 1069	Compte de Gestion (CG)	Compte Administratif (CA)	Discordance CG/CA à justifier	Budget primitif (ligne 001)
2020	663 640,75	résultat d'investissement 2020 - 8 378 270,12	résultat d'investissement 2020 - 8 378 270,12	0	
2021	soldé comptablement par reprise au compte 1068(D) en BE	résultat d'investissement 2021 + 67 000	résultat d'investissement 2021 + 67 000	596 640,75	résultat d'investissement 2020
2022	soldé	résultat d'investissement 2022 + 67 000	résultat d'investissement 2022 + 67 000	529 640,75	résultat d'investissement 2021
2023	soldé	résultat d'investissement 2023 + 67 000	résultat d'investissement 2023 + 67 000	462 640,75	résultat d'investissement 2022
2024	soldé	résultat d'investissement 2024 + 67 000	résultat d'investissement 2024 + 67 000	395 640,75	résultat d'investissement 2023
2025	soldé	résultat d'investissement 2021 + 67 000	résultat d'investissement 2021 + 67 000	328 640,75	résultat d'investissement 2024
2026	soldé	résultat d'investissement 2025 + 67 000	résultat d'investissement 2025 + 67 000	261 640,75	résultat d'investissement 2025
2027	soldé	résultat d'investissement 2026 + 67 000	résultat d'investissement 2026 + 67 000	194 640,75	résultat d'investissement 2026
2028	soldé	résultat d'investissement 2027 + 67 000	résultat d'investissement 2027 + 67 000	127 640,75	résultat d'investissement 2027
2029	soldé	résultat d'investissement 2028 + 67 000	résultat d'investissement 2028 + 67 000	60 640,75	résultat d'investissement 2028
2030	soldé	résultat d'investissement 2029 + 60 640,75	résultat d'investissement 2029 + 60 640,75	0,00	résultat d'investissement 2029

Accusé de réception en préfecture
091-219106911-20211118-2021-11-235b-DE
Date de télétransmission : 23/11/2021
Date de réception préfecture : 23/11/2021

Accusé de réception en préfecture
091-219106911-20220407-2022-04-284-DE
Date de télétransmission : 12/04/2022
Date de réception préfecture : 12/04/2022